

LES 7 ERREURS PATRIMONIALES

qui coûtent cher aux dirigeants
et professions libérales

Et comment les éviter pour protéger, valoriser
et transmettre votre patrimoine

CHIRON CONSEIL

Jean-Marc Moucazambo — Conseiller en Gestion de Patrimoine

Introduction

Au fil de mes années d'accompagnement de dirigeants, de professions libérales, de sportifs professionnels et de cadres supérieurs, j'ai constaté que les mêmes erreurs patrimoniales reviennent avec une régularité déconcertante.

Ces erreurs ne sont pas liées à un manque d'intelligence ou de bonne volonté. Elles viennent du manque de temps, de la complexité fiscale et juridique française, et surtout de l'absence d'un regard extérieur qualifié et indépendant.

Ce guide répertorie les 7 erreurs les plus fréquentes et les plus coûteuses. Pour chacune, je vous donne les clés pour l'éviter ou la corriger. Mon objectif est simple : que vous refermiez ce document avec au moins une action concrète à mettre en place.

« Calme, en avant, droit. » — Général L'Hôte

Bonne lecture.

Jean-Marc Moucazambo
Fondateur de Chiron Conseil

ERREUR N°1

Ne pas avoir de prévoyance adaptée à son statut

C'est l'erreur la plus dangereuse, et pourtant la plus négligée. Si vous êtes TNS, gérant majoritaire, ou profession libérale, votre protection sociale obligatoire est minimale.

En cas d'arrêt de travail prolongé, d'invalidité ou de décès, les indemnités du régime obligatoire couvrent rarement plus de 30 à 50 % de vos revenus réels. Pour un dirigeant qui gagne 8 000 € nets par mois, cela signifie un trou de 4 000 à 5 600 € chaque mois.

Sans prévoyance, un accident peut vous contraindre à liquider des actifs dans l'urgence — au pire moment et dans les pires conditions.

Ce qu'il faut faire

- Faire réaliser un audit de votre couverture sociale obligatoire.
- Mettre en place une prévoyance complémentaire calibrée sur vos revenus et charges fixes.
- Constituer une trésorerie de précaution de 6 à 12 mois de charges fixes.
- Si vous êtes TNS, profiter du cadre Madelin pour déduire les cotisations.

ERREUR N°2

Confondre revenus élevés et patrimoine solide

C'est une illusion très répandue : « je gagne bien ma vie, donc je suis à l'abri. » En réalité, des revenus élevés sans stratégie d'allocation, c'est de l'eau qui coule dans un seau percé.

J'ai rencontré des dirigeants qui gagnent 15 000 € par mois depuis dix ans et qui n'ont aucun actif en dehors de leur résidence principale.

Le vrai statut premium, ce n'est pas de gagner beaucoup. C'est de détenir des actifs qui travaillent pour vous, même quand vous ne travaillez plus.

Ce qu'il faut faire

- Définir un taux d'épargne minimum de 20 à 30 % de vos revenus nets et l'automatiser.
- Distinguer train de vie (dépense) et capacité d'investissement (actif).
- Diversifier : immobilier locatif, assurance-vie, PEA, SCPI.
- Mesurer votre patrimoine net réel chaque année (actifs - dettes).

ERREUR N°3

Subir sa fiscalité au lieu de la piloter

La France a un système fiscal complexe, mais cette complexité offre des leviers d'optimisation considérables. Le problème : la plupart des contribuables découvrent ces leviers trop tard.

Chaque année, des milliers de dirigeants paient des dizaines de milliers d'euros d'impôts qu'ils auraient pu économiser légalement : PER, assurance-vie, investissement immobilier, holding patrimoniale, déficit foncier.

Le pire ? Certains font des choix fiscaux précipités en fin d'année, sous la pression d'un « conseiller » qui vend un produit plutôt qu'une stratégie.

Ce qu'il faut faire

- Réaliser un audit fiscal complet dès le premier trimestre, pas en décembre.
- Identifier votre tranche marginale d'imposition (TMI).
- Construire une stratégie fiscale pluriannuelle cohérente.
- Se faire accompagner par un conseiller indépendant.

ERREUR N°4

Négliger la structuration juridique de son patrimoine

Vous détenez un bien immobilier en nom propre ? Pas de holding alors que votre société dégage des bénéfices importants ? Pas de clause de préciput ?

La structuration juridique est le squelette de votre patrimoine. Sans elle, même les meilleurs investissements peuvent se retourner contre vous en cas de divorce, de décès, de conflit d'associés, ou de redressement fiscal.

SCI, holding patrimoniale, démembrement, clauses bénéficiaires : des outils puissants, mais qui doivent être mis en place au bon moment.

Ce qu'il faut faire

- Cartographier la détention juridique de tous vos actifs.
- Évaluer l'opportunité d'une holding patrimoniale.
- Vérifier votre régime matrimonial et clauses de protection.
- Auditer les clauses bénéficiaires de vos contrats d'assurance-vie.

ERREUR N°5

Investir dans l'immobilier sans analyser le marché local

L'immobilier est le placement préféré des Français. Mais « acheter de la pierre » ne suffit pas. J'ai vu des clients investir dans des programmes neufs en zone détendue, attirés par la promesse d'une réduction d'impôt, et se retrouver avec un bien invendable et inlouable.

Un bon investissement immobilier repose sur trois piliers : l'emplacement, l'emplacement, et l'emplacement. La réduction fiscale n'est qu'un bonus.

Ce qu'il faut faire

- Analyser la tension locative du marché local.
- Comparer le prix au m² avec le marché environnant (écart > 15 % = alerte).
- Évaluer la qualité du promoteur ou du vendeur.
- Ne jamais investir uniquement pour la fiscalité.

ERREUR N°6

Reporter la préparation de sa retraite à plus tard

« J'ai le temps », « je verrai ça dans dix ans ». Ce sont les phrases les plus coûteuses.

Un euro placé à 35 ans rapporte trois fois plus qu'un euro placé à 50 ans, grâce aux intérêts composés. Chaque année de retard, c'est de l'argent perdu définitivement.

Pour un indépendant qui gagne 6 000 € nets, la pension obligatoire sera probablement de 2 000 à 2 500 €. L'écart de 3 500 € par mois, c'est à vous de le combler.

Ce qu'il faut faire

- Faire estimer votre pension prévisionnelle dès maintenant.
- Calculer l'écart entre cette pension et vos besoins futurs.
- Mettre en place un PER (versements déductibles, effet fiscal immédiat).
- Compléter avec immobilier locatif et assurance-vie.

ERREUR N°7

Ne pas anticiper la transmission de son patrimoine

La France a l'un des droits de succession les plus élevés au monde. Au-delà de 100 000 € par enfant, les taux grimpent jusqu'à 45 %.

La transmission ne se prépare pas au dernier moment. Les meilleurs outils — donation, démembrement, assurance-vie, pacte Dutreil — demandent du temps.

Au-delà de la fiscalité, la transmission, c'est aussi préparer la paix familiale. Un patrimoine mal organisé est une source de conflits entre héritiers.

Ce qu'il faut faire

- Réaliser un audit successoral.
- Utiliser les abattements renouvelables (100 000 € par enfant tous les 15 ans).
- Mettre en place un démembrement de propriété.
- Optimiser les clauses bénéficiaires d'assurance-vie (152 500 € d'abattement par bénéficiaire).

Conclusion

Si vous vous êtes reconnu dans une ou plusieurs de ces erreurs, vous n'êtes pas seul. La majorité des dirigeants et des professions libérales que je rencontre pour la première fois sont concernés par au moins trois d'entre elles.

La bonne nouvelle, c'est que chacune se corrige. Et plus vous agissez tôt, plus les solutions sont simples et économiques.

Mon rôle en tant que conseiller en gestion de patrimoine indépendant est de vous aider à y voir clair, à poser un diagnostic précis, et à construire avec vous un plan d'action concret. Sans jargon, sans pression, sans produit à placer.

Votre audit patrimonial offert

En 60 minutes, repartez avec :

- Une vision claire de votre patrimoine actuel
- Les 3 leviers les plus efficaces pour le sécuriser et le faire croître
- Un plan d'action concret et personnalisé

Réservez votre créneau gratuit :

calendly.com/jean-marc-moucazambo-chironconseil/30min

Ou contactez-moi : contact@chironconseil.com

Chiron Conseil — Jean-Marc Moucazambo, Conseiller en Gestion de Patrimoine
SIREN 951 199 538 • ORIAS n°24001802 • Membre ANACOFI agréé AMF
chironconseil.com